

Séance d'information sur les études supérieures

- Conférence en ligne du 28 mai 2026
- Début : 9h30 (FR)
- Conférence en ligne à 11h30 (EN)
- Questions/réponses : en fin de présentation (votre micro est désactivé pour l'instant)
- Merci de lire attentivement le chat pour savoir si votre question a déjà été posée
- La présentation vous sera envoyée par mail avec tous les liens





Delphine DIEUDONNE
International Welcome Desk – ULB



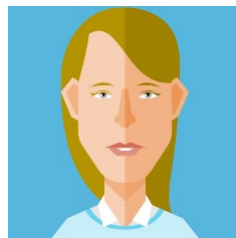
- ▲ Les missions de l'International Welcome Desk
- ▲ Distinction Europe et Hors-Europe
- ▲ Demande de visa et compte bloqué
- ▲ Trouver un logement à Bruxelles
- ▲ Inscription à la commune
- ▲ Souscription à une assurance maladie (mutuelle)
- ▲ Ouvrir un compte en banque
- ▲ Intégration à l'ULB
- ▲ Contacts utiles

- Assurer l'accueil des étudiants et chercheurs internationaux;
- Gérer administrativement les comptes bloqués;
- Créer une stratégie d'accueil et des dispositifs qui visent à améliorer la venue et l'intégration de tout étudiant/chercheur primo-arrivant sur les campus.

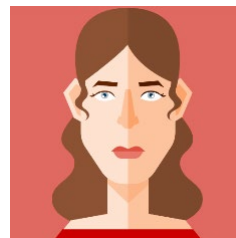
L'International Welcome Desk de l'ULB peut vous venir en aide concernant les questions relatives au visa et au titre de séjour. **Il n'est cependant pas en mesure d'accélérer le processus lié à ces demandes auprès de l'Office des Étrangers ou des communes.**

Vous effectuez un échange de type **Erasmus**? Vous êtes donc pris en charge par le Service de la mobilité étudiante (SME) et votre Faculté.

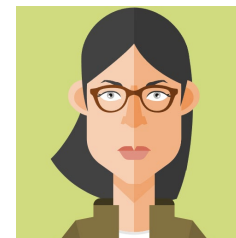
Qui sommes-nous ?



Delphine Dieudonné
Accueil des chercheurs
internationaux et
responsable de l'IWD

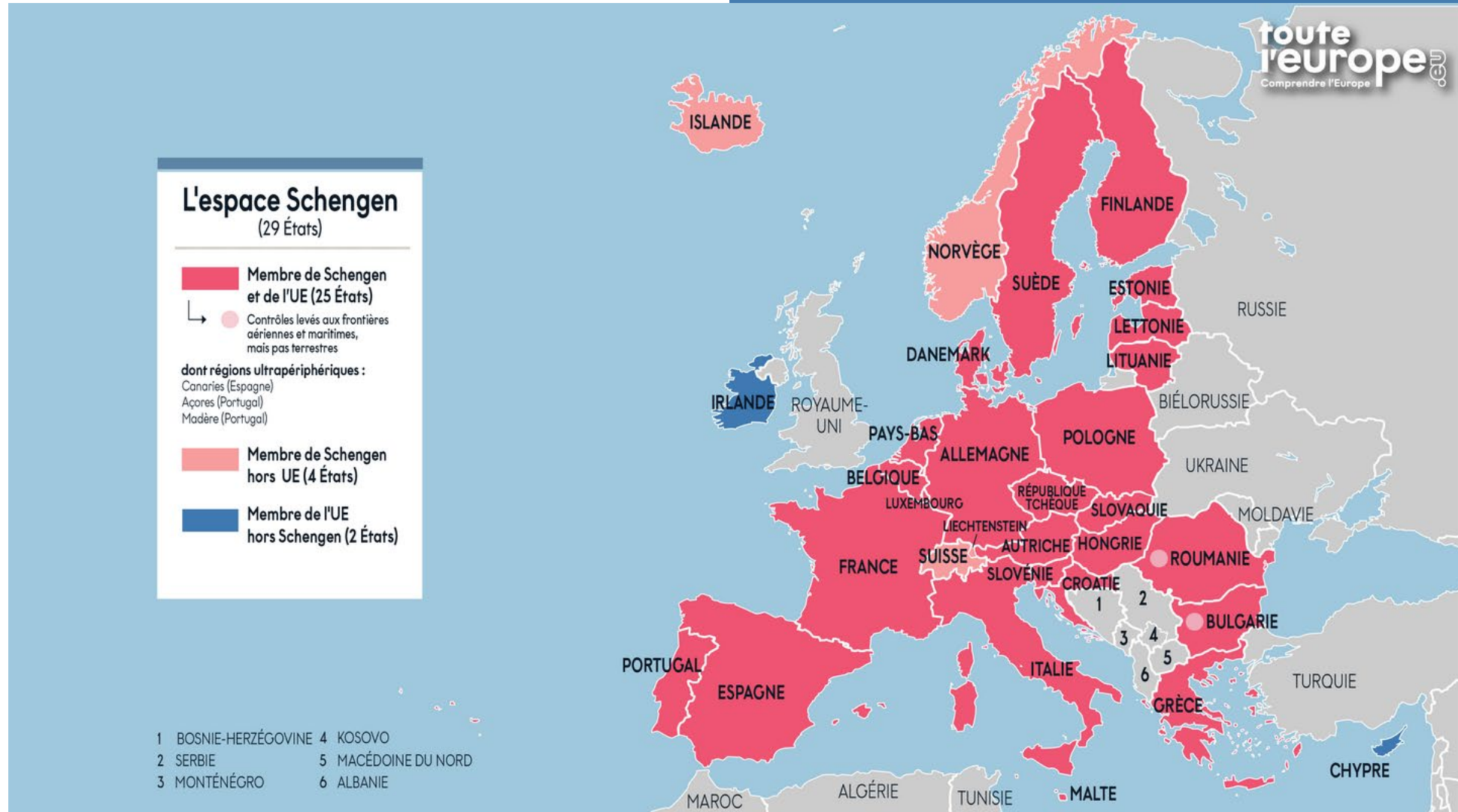


Alix Colomb
Assistante administrative à
l'IWD - gestionnaire des
comptes bloqués



Rabia Bellaouadil
Assistante administrative à
l'IWD





- Demande de visa au [consulat ou à l'ambassade belge](#)

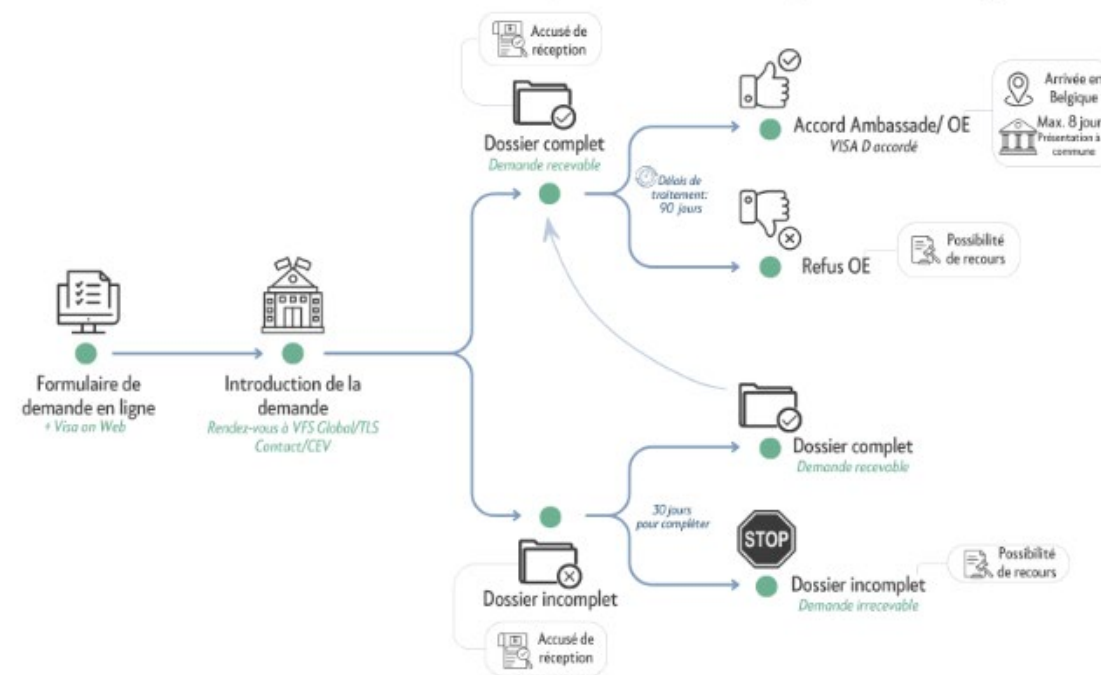
Visa type D – long séjour pour études

⚠ Vous ne pouvez pas séjourner en Belgique plus de 90 jours avec un visa de type C. Ce visa n'est valable que pour les courts séjours.

- Documents requis :
 - Lettre d'admission
 - Passeport
 - Un des trois moyens de subsistance suffisants
 - Assurance maladie (mutuelle)
 - Formulaire standard
 - la preuve du paiement de [la redevance](#)
 - un [certificat médical](#)
 - un extrait du casier judiciaire
- Délai : le plus tôt possible (au MAXIMUM 3 mois à l'avance)

Demande de visa (généralités)

Introduire une demande de visa pour **études** depuis **l'étranger**



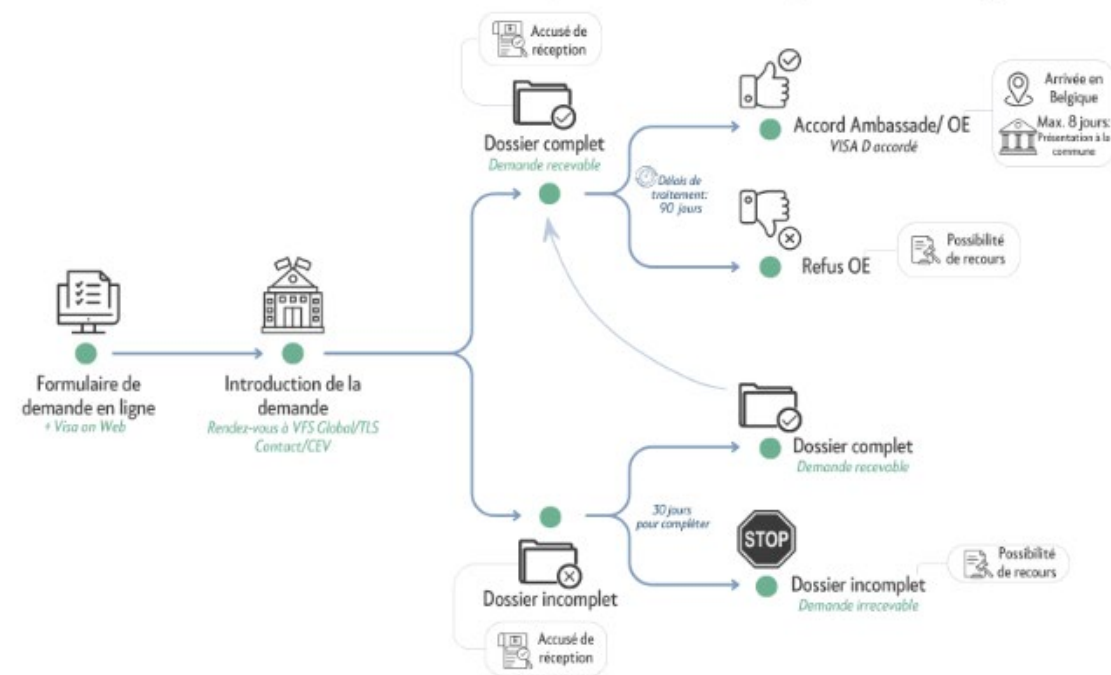
Ibz, office des étrangers, (n.d.), [introduite à l'étranger \(visa D\) | IBZ](#)

- **Lettre d'admission** : lettre délivrée par l'ULB reçue en ligne via votre formulaire d'admission
- **Moyens de subsistance suffisants**
 - Attestation de bourse d'études
 - Engagement de prise en charge : Annexe 32. Voir les conditions précises sur [cette page](#)
 - Solvency Certificate d'un [compte bloqué](#)
- **Assurance maladie**
 - Assurance privée du pays d'origine de type Schengen (couverture de 3 mois minimum) et obligation de s'inscrire à une mutuelle en Belgique à votre arrivée
 - Attestation d'une mutuelle belge attestant que vous serez inscrit à cette mutuelle en Belgique en arrivant
- **Formulaire standard** : se trouve à la dernière page de la lettre d'admission



Demande de visa - Documents justificatifs

Introduire une demande de visa pour **études** depuis **l'étranger**



lbz, office des étrangers, (n.d.), [introduite à l'étranger \(visa D\)](#) | IBZ

Annexe 1 Annexe 2

L'annexe 1 demandée pour les autorités belges

Annexe 1 de l'arrêté ministériel du 28 mars 2022 déterminant les formulaires standard visés aux articles 99, 103 et 104/3 de l'arrêté royal du 8 octobre 1981 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers.

MODÈLE DE FORMULAIRE STANDARD

pour l'obtention d'un visa ou d'un titre de séjour en tant qu'étudiant(e) (ressortissant d'un pays tiers), visé à l'article 99 de l'arrêté royal du 8 octobre 1981 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers

Logo de l'établissement d'enseignement supérieur (*facultatif*) :

Je, soussigné(e) ⁽¹⁾

En ma qualité de représentant(e) de ⁽²⁾ :

Confirme que l'étudiant(e) ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

- A obtenu une **inscription définitive** pour suivre des études supérieures à temps plein en qualité d'étudiant(e) régulièrement inscrit(e) durant l'année académique 20... - 20...
- Est accepté(e) au sein de l'établissement d'enseignement supérieur susmentionné comme **étudiant d'échange** du .../.../20... au .../.../20...
- Est inscrit(e) à une année préparatoire** durant l'année académique 20... - 20...
- Est admis(e) aux études** en vue de suivre des études supérieures à temps plein durant l'année académique 20... - 20... avec comme date ultime d'inscription le .../.../20... ⁽³⁾
- Est admis(e) à une année préparatoire** durant l'année académique 20... - 20... avec comme date ultime d'inscription le .../.../20... ⁽³⁾
- Est inscrit(e) à un **examen ou une épreuve d'admission** pour suivre des études supérieures à temps plein durant l'année académique 20... - 20...



correspond à l'annexe 2 de votre lettre d'admission (et est déjà remplie)

Annexe 2 : Formulaire standard pour l'obtention d'un visa ou d'un titre de séjour en tant qu'étudiant(e) en application de l'article 99 de l'AR du 8/10/1981

Je, soussignée, CALISKAN Meltem

En ma qualité de représentante du Service des Inscriptions de l'Université libre de Bruxelles

Confirme que l'étudiant ci-dessous

Nom : [REDACTED]

Prénom [REDACTED]

Date de naissance [REDACTED]

Nationalité [REDACTED]

Est admis aux études en vue de suivre des études supérieures à temps plein durant l'année académique 2024-2025 avec comme date ultime d'inscription le 30/09/2024

Intitulé du grade académique correspondant au programme d'études :
Master de spécialisation en microfinance

Le programme d'étude comprend un nombre total de 60 crédits ECTS, pour l'ensemble de la formation, sous réserve d'ajouts d'enseignements complémentaires qui pourront être imposés à l'étudiant(e), ou de dispense(s) qu'il/elle aurait obtenue(s) (avec un minimum de 54 crédits par année académique).

Cette année académique, l'étudiant effectuera une mobilité, dans le cadre d'un programme de l'Union ou un programme multilatéral comportant des mesures de mobilité ou d'une convention entre deux établissements d'enseignement supérieur ou plus, dans un ou des établissements d'enseignement supérieur situé(s) dans un autre Etat membre de l'Union européenne en vue d'acquies un certain nombre de crédits ou un diplôme conjoint (unique ou multiple):

OUI

NON

Si oui : la durée de la mobilité est à priori de 6 mois.

Fait à Bruxelles, le 1 août 2024

Signature du représentant de l'établissement susmentionné :

[Demande de compte bloqué](#) en ligne via un [formulaire](#)

Documents requis :

- Lettre d'admission
- Passeport

En pratique :

- 1062€ / mois de séjour
- 2409€ / mois si regroupement familial
- 150€ de frais administratif
- **Délai :** le plus tôt possible (au MAXIMUM 1 mois l'avance)

Plus d'informations [ici](#)

Or contactez-nous directement:

blocked.account@ulb.be



Preuve de moyens de subsistance suffisants



- La Semaine d'Accueil des Nouveaux Étudiants (SANE) :
10 septembre 2026 : Séance d'accueil et d'information pour les nouveaux étudiants internationaux + stands d'information

14 septembre 2026 : début de l'année académique – ouverture des cours

⚠ Si vous **n'obtenez pas votre visa avant le 1er septembre**, il est primordial d'envoyer votre lettre d'inscription à l'ambassade car votre **lettre d'admission ne sera plus valable.**

Tutoriel sur comment obtenir sa lettre d'inscription à la slide 20



Pour réserver votre logement à Bruxelles avant votre arrivée, l'Université Libre de Bruxelles vous recommande sa plateforme partenaire [Studapart](#)

- **De nombreuses autres plateformes :**

- <https://www.brukot.be/>
- <https://housinganywhere.com/fr/>
- <https://www.immoweb.be/fr>
- Des groupes Facebook

⚠ Attention aux arnaques ⚠

Le logement doit permettre la domiciliation : la domiciliation est l'obligation de vous inscrire à votre commune avec l'adresse du logement que vous louez en votre nom propre (le bail doit être à votre nom). Cette domiciliation est normalement possible sauf si le contraire est spécifié dans votre bail. Si vous avez le moindre doute, demandez confirmation au propriétaire [avant de signer le bail](#)

Plus d'informations sur la page de [l'Office du Logement de l'ULB](#)

Trouver un logement à Bruxelles



- Prendre rendez-vous avec [votre commune](#) : visitez le site web de votre commune pour connaître les modalités de prise de rendez-vous (par téléphone, par courriel ou en ligne).
- Documents nécessaires pour votre rendez-vous :
 - Passeport
 - Lettre d'inscription à l'ULB
 - Preuve de ressources financières suffisantes :
 - garant
 - bourse d'études
 - ou un compte bloqué
 - Attestation d'assurance maladie (mutuelle)
 - Formulaire standard

 Annexe 15

- La police de votre quartier vous rendra visite et vérifiera que vous résidez bien à l'adresse que vous avez indiquée (n'oubliez pas de mettre votre nom sur la sonnette et la boîte aux lettres).
- Votre titre de séjour : vous recevrez d'abord les codes de votre carte de séjour par la poste, puis vous irez retirer votre carte à la commune (les instructions à ce sujet seront fournies avec les codes).

Inscription à la commune



- **Inscription obligatoire** permettant d'être assuré en Belgique
- **De nombreuses mutuelles** : Partenamut, Mutualité Chrétienne, CAAMI... comparez-les [ici](#)
- **Le prix** dépend de la mutuelle choisie mais pour chaque dépense, il restera toujours un montant à votre charge

L'ULB propose de nombreux services santé et bien-être à des prix abordables : centre médical avec médecins généralistes et des spécialistes, psychologues, etc.

Santé et bien être à l'ULB



Assurance santé (mutuelle)



- **De nombreuses banques** : ING, BNP, Belfius... comparez-les [ici](#)
- Nécessité d'être en possession de l'**Annexe 15** (document délivré lors de votre inscription à la commune), autres documents requis : passeport/carte d'identité (pour les citoyens européens), attestation d'inscription à l'ULB, contrat de location
- En attendant votre Annexe 15, possibilité d'ouvrir un compte en banque en ligne via une néo-banque : Revolut, Wise, Nickel, etc.
- **Délai** : le plus tôt possible



Ouvrir un compte en banque



- Coût de la vie à Bruxelles
- Découvrez Bruxelles via ce lien : Organiser votre séjour | Visit Brussels
- Job étudiant : **accès limité !**

Pendant l'année scolaire : maximum 20 heures par semaine

Vacances scolaires : illimité

Ne pas dépasser les 650 heures par an pour bénéficier des cotisations sociales réduites

Informations et conseils pratiques via ce lien

⚠ Il n'est pas possible de travailler avant d'avoir obtenu son titre de séjour

Vie à Bruxelles



- **Evènements** de l'ULB (*Fighting November Blues, Cocktail des ambassadeurs, etc.*)
- **ESN**: association étudiante internationale présente dans plus de 40 pays

Des étudiants qui aident les étudiants que vous soyez en échange (Erasmus) ou régulièrement inscrit à l'ULB

Différents types d'activités (culturelles, sportives, festives, etc.)

Buddy System

- **Cours intensifs de français** donné par ULB Langues cet été (test début août)
- **Cours de français langue universitaire** tout au long de l'année. Plus d'information en scannant le code QR ou via ce [lien](#)



Intégration à l'ULB



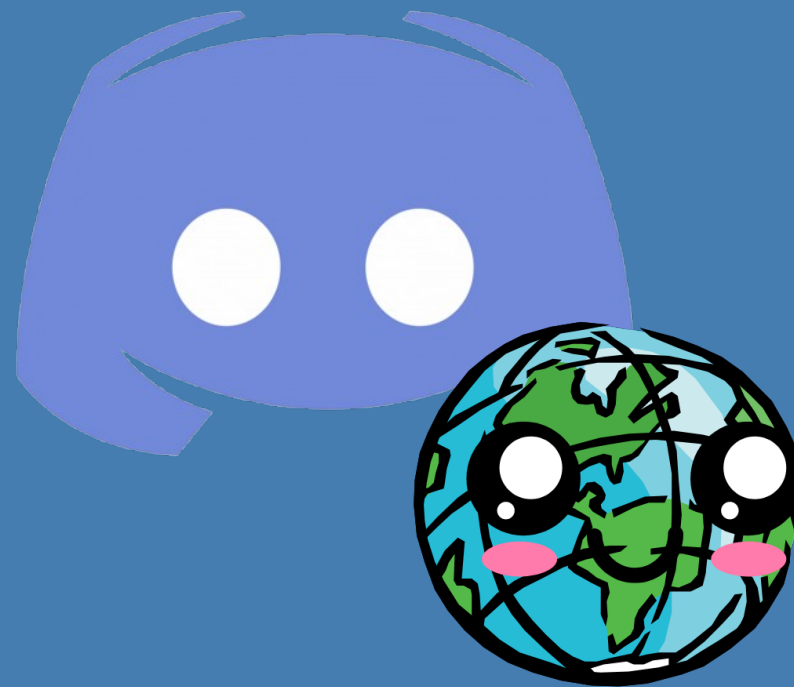
Buddy System

- **Discord ULB - International**

Application sur laquelle les étudiants peuvent entrer en contact avant d'arriver en Belgique, à Bruxelles, et à l'ULB afin de créer des liens forts avant la rentrée et d'échanger tout au long de l'année



Le lien d'inscription sera envoyé après la conférence



L'International Welcome Desk de l'ULB peut vous venir en aide concernant les questions relatives au visa et au titre de séjour. Il **n'est cependant pas en mesure d'accélérer le processus** lié à ces demandes auprès de l'Office des Étrangers ou des communes.

Nous contacter ?

Notre [page d'accueil](#)

welcome@ulb.be

 Calendly Prendre [rendez-vous](#) avec nous



Notre compte [Instagram](#)



Join us :



L'International Welcome Desk

ULB

International
Welcome
Desk



Sujet	Lien
Inscription -> Service des inscriptions	https://www.ulb.be/fr/inscriptions/contacts
Demande d'équivalence	https://equivalences.cfwb.be/
L'arrivée en Belgique : visa, inscription à la commune, à la mutuelle -> International Welcome Desk	https://www.ulb.be/fr/international/etudiants-internationaux
Vos cours, groupes, informations sur vos études... -> Votre faculté	Nos facultés, institut et écoles - ULB
Logement -> Office du logement	https://www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/logement
Vie sur le campus de l'ULB	https://www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus
Santé et bien-être	https://www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/sante-et-bien-etre
Le choix de vos études, réorientation... -> InfOR-études	https://www.ulb.be/fr/s-informer-s-orienter/contacts-et-permanences
Cours de langues -> ULB langues	https://langues.ulb.be/
Job étudiant	https://www.ulb.be/fr/aides-services-et-accompagnement/besoin-d-un-job
Difficulté scolaire	https://www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/se-preparer-et-reussir-ses-etudes
Aides, services et accompagnement	https://www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/aides-services-et-accompagnement
Comment se rendre sur le campus, où est mon auditoire ?	https://www.ulb.be/fr/solbosch/plan-du-campus



Tristan TRAFALSKI
Service des inscriptions – ULB



Procédures d'inscription

- ▲ Dates et délais à respecter
 - ▲ Frais liés à l'inscription
 - ▲ Procédure d'inscription
 - ▲ Formulaire de candidature en ligne
 - ▲ Documents nécessaires
 - ▲ Conditions d'admission
 - ▲ Besoin d'aide?
 - ▲ Contact
-



Finaliser son inscription

- ▲ [Tutoriel](#) à voir ou à revoir
 - ▲ Inscription à finaliser à **partir du 24 juin** via le formulaire de candidature
 - Remise des derniers documents manquants : diplôme, relevés de notes...
 - Date limite : 25/10.
 - Certaines le sont déjà si le dossier était complet (pas tous).
 - ▲ Inscription effective si :
 - Dossier complet
 - L'acompte de 50 euros est effectué avant le 31/10 (via le portail MonULB). Le reste du minerval doit nous parvenir pour le 31/01 au plus tard.
-



Une fois l'inscription finalisée

- ▲ **MonULB devient votre portail étudiant :**
 - Mise à disposition de tous les certificats et attestations utiles (attestation d'inscription, attestation pour les transports en commun)

- ▲ **La carte d'étudiant :**

- Pour les **étudiants réguliers**

Disponible à partir du mois de septembre au Service des inscriptions (Campus du Solbosch, Bâtiment S, 4e étage) si adresse de correspondance à l'étranger.

Livrée à l'adresse de correspondance si celle-ci se trouve en Belgique.

- Pour les **étudiants en échange (Erasmus)**

Disponible en septembre au Service de la Mobilité Étudiante (SME).



Equivalence du diplôme d'études secondaires (bachelier uniquement)

- ▲ Demande à effectuer **avant le 15/07** au plus tard !
 - Pour les candidats en dernière année d'études secondaires.
 - Etudiants déjà diplômés de leurs études secondaires ont déjà introduit leur demande.
- ▲ A remettre pour le 30/11 au plus tard !
- ▲ Faire très attention à l'accès
 - > Bien fournir au service des équivalences tous les éléments attestant de l'accès au domaine envisagé dans le pays d'origine
 - * Attestation d'inscription
 - * Attestation de sélection/d'admission
 - * Relevés de notes
 - Réorientation possible pour les étudiants n'ayant pas accès (seule possibilité)
 - **DAES** (attention aux dates, source de stress) **ou examen d'admission**
 - > nécessite de s'y prendre à l'avance, de ne pas attendre la dernière minute !

Frais d'inscription

Les droits d'inscription pour 2026-2027 vont être modifiés. À ce stade, le montant maximal envisagé est de 1194 € par année académique. Les étudiant·es hors Union européenne non assimilé·es resteraient soumis·es à des droits d'inscription complémentaires selon leur nationalité.

Nationalité	Montant
Ressortissant·e d'un pays hors Union européenne exempté de la contribution supplémentaire (annexes 1, 2 et 3 de la circulaire ARES)	1194 €
Ressortissant·e d'un pays hors Union européenne non repris dans la liste des pays exemptés	1194 € + 4175 € de droits complémentaires



L'acompte de 50 euros est effectué avant le 31/10

Le reste du minerval doit nous parvenir pour le 31/01 au plus tard.






RAPPEL : l'inscription reste provisoire pour les étudiants en attente d'équivalence de diplôme de fin d'études secondaires (à régulariser avant le 1er décembre 2025). L'obtention de l'équivalence relève du Service des équivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

ATTENTION : si vous n'avez pas reçu de décision positive pour l'obtention de votre visa, désinscrivez-vous avant le **30 novembre** afin de ne pas être redevable de l'entièreté du minerval et afin que l'année ne soit pas prise en compte dans le calcul de votre finançabilité.

Questions/réponses

- Levez la main dans Teams  pour prendre la parole
- Nous réactiverons votre micro
- Vous pouvez également poser votre question dans le chat **(Q/R)**
- Merci de lire attentivement le chat pour savoir si votre question a déjà été posée
- La présentation vous sera envoyée par mail avec tous les liens

